



04 SEPTEMBRE: SOUPER DE SOUTIEN

Notre souper de soutien concocté de l'entrée au plat principal par Julien Lapraille a réjoui les papilles de nos 130 convives. L'ambiance était au rendez-vous. La Plateforme Alzheimer remercie chaleureusement ses nombreux et généreux sponsors (IAL, établissements Bodson et Protin, Ardennes Volaille, boulangerie Lamotte, ...) sans qui cela n'aurait pas été possible. Un clin d'œil à tous nos bénévoles ainsi que nos deux administrateurs Christian Gilles et Marc Dachy qui accompagnés de leurs épouses ont endossé leur toque du dimanche pour nous proposer des mises en bouche dignes de ce nom! MERCI à toutes et tous.



DANS CE NUMÉRO :

Souper de soutien du 04/09	1
Colloque du 13/11	2
Recherche WisDom	3
« J'ai la mémoire qui flanche » : Smuid le 24/04	3
Procédure de disparition	4à5
Alzheimer et hippothérapie	5
Appui: heure du bilan	6
Projet « Tactil—Textil »	7
Déduction fiscale	8



La Plateforme vous invite ce 13 novembre à son colloque : « Alimentation et maladie d'Alzheimer »

« La maladie d'Alzheimer: un carrefour de déterminations génétiques et de risques environnementaux? »

Ph. van den Bosh de Aguilar, Professeur Émérite Institut des Sciences de la Vie, UCL

« Nutrition et maladie d'Alzheimer. »

C. Gilles, Gériatrie cognitive et comportementale CHA, responsable de la Clinique de la Mémoire, VIVALIA

« Nourrir les patients souffrant de démence: jusqu'où ? »

C. Bolly, Directrice du Centre de formation à la HERS

« Quand l'âge, les maladies et leurs traitements riment avec dénutrition »

C. Dumont, Gériatre au Grand Hôpital de Charleroi

« Qualité et plaisirs alimentaires en institution. »

Ph. Gaspar, Directeur de l'Hôtellerie et A. Pierson, responsable diététique, VIVALIA

« Textures modifiées et alimentation au quotidien: les secrets du Chef. »

J Garnier, Directeur Général, SENS (Lyon)

« Le « finger food » à la Résidence de la Knippchen d'Arlon: récit d'une expérience pratique. »

F. Pierret, Directeur de la MR Résidence de la Knippchen (Arlon)

13 NOVEMBRE 2015
LIBRAMONT
FOYER CULTUREL

Alimentation & maladie d'Alzheimer

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS :
plateforme.alzheimer@province.luxembourg.be

PROGRAMME:

0830-0900: Accueil
0900-0930: Allocations
0930-10H15: La maladie d'Alzheimer: un carrefour de déterminations génétiques et de risques environnementaux? Ph. van den Bosh de Aguilar, Professeur Émérite Institut des Sciences de la Vie, UCL
10H15-11H00: Nutrition et maladie d'Alzheimer: C. Gilles, Gériatrie cognitive et comportementale CHA, responsable de la Clinique de la Mémoire, VIVALIA
11H00-11H45: Nourrir les patients souffrant de démence: jusqu'où? C. Bolly, Directrice du Centre de formation à la HERS
11H45-12H00: Quand l'âge, les maladies et leurs traitements riment avec dénutrition... J. Garnier, Directeur Général, SENS (Lyon)
12H00-12H30: Lunch Manager: Gilles, Centre de la VIVALIA
12H30-14H15: Quand l'âge et les maladies riment avec dénutrition: Ph. Gaspar, Directeur de l'Hôtellerie et A. Pierson, responsable diététique, VIVALIA
14H15-15H00: Textures modifiées et alimentation au quotidien: les secrets du Chef... F. Pierret, Directeur de la MR Résidence de la Knippchen d'Arlon
15H00-15H45: Le « finger food » à la Résidence de la Knippchen d'Arlon: récit d'une expérience pratique... F. Pierret, Directeur de la MR Résidence de la Knippchen d'Arlon
15H45-16H00: Conclusions

Pièce de la journée - 30 euros
À verser sur le compte: BE 48 3633 0187 7827
Accréditations demandées

Autheur responsable: 8073130000, Plateforme Alzheimer, Av. de l'Europe, 41 à 1050 Libramont

INSCRIPTIONS :

Plateforme.alzheimer@province.luxembourg.be

Participation de la Plateforme Alzheimer à la recherche WISDOM



(Wallonie Innovation Sociale pour le maintien à DOMicile des personnes âgées)

Il s'agit d'une recherche scientifique (UCL—ULG) interdisciplinaire menée dans le cadre de l'appel à projet en innovation sociale « Germaine Tillion » du Service Public de Wallonie.

Par une méthode de recherche participative appelée « méthode Delphi », 15 organisations dont la Plateforme Alzheimer ont été sélectionnées. Cette démarche consiste en une étude de cas approfondie dont l'objectif est de proposer in fine une boîte à outil qui permettra aux organisations désireuses d'innover d'être aidées non seulement sur le plan des ressources financières et humaines mais aussi au niveau de la collaboration entre métiers de proximité intervenant auprès des personnes vieillissantes.

Collecte de données entre janvier et avril 2016.



Ce 24 avril: après-midi dédiée à la maladie d'Alzheimer à Smuid.

A l'invitation du CCCA de Libin et du CPAS, nous avons présenté notre Plateforme et l'étude du Bien Vieillir ainsi que les différents services existants dans notre province. Le Docteur Gilles a quant à lui répondu aux différentes questions sur la maladie, du point de vue médical auprès d'un public très attentif et très proactif dans les débats. La Clinique de la Mémoire nous a ensuite expliqué son fonctionnement et ses objectifs personnalisés de réhabilitation établis sur base des difficultés particulières de chaque patient.

Est alors venue la présentation de la Maison Communautaire d'Anloy par son animatrice. Ce lieu d'accueil de jour est avant tout un lieu d'échange et de partage. Elle offre une possibilité pour les personnes âgées de se rencontrer durant la journée, de participer à différentes tâches et animations choisies.

Ces quelques heures ont réjouis l'ensemble des intervenants et du public. Malgré un sujet difficile, l'ambiance était au beau fixe et à la positivité !

Merci à tous.

La disparition de résidents désorientés: problème majeur pour les responsables de maisons de repos.

Ce problème de disparition appelé plus exactement ' **retour inapproprié** ' d'une personne désorientée vers un lieu de vie qui lui est cher (son village, sa maison, son école, son lieu de travail,...) est récurrent. La personne âgée sort alors de l'institution, discrètement, sans bruit, suivant souvent un visiteur ou passant par une porte ouverte vers l'extérieur ...

Quand un retour inapproprié est constaté, il est impératif de collaborer avec le service de Police habilité à gérer des disparitions.

Pour assurer une bonne coopération entre police et institutions, un **protocole de coopération** a été mis en place pour garantir une intervention plus rapide et plus professionnelle de la part des intervenants.

2 actions sont essentielles pour accroître l'efficacité de la recherche :

1) La fiche 'recherche de personne disparue'

Elle est à compléter par le responsable de la maison de repos ou par le membre du personnel désigné en tant que référent dans cette problématique.

Cette fiche individuelle comprend toutes les informations sur le lieu de résidence de la personne âgée, ses caractéristiques utiles ainsi qu'une photo récente.

2) La procédure disparition

C'est en fait un fil conducteur pour intervenir étape par étape, dans les premières heures de ce retour inapproprié de la personne désorientée :

La disparition du résident est constatée

Le personnel fouille la maison de repos, tous les espaces, toutes les pièces de vie ou autres (réserve, toilettes, débarras,....)

Le responsable fait également le tour de l'institution à l'extérieur car la majorité des personnes ayant quitté la maison de repos est retrouvée dans un rayon de 2 kms du lieu de vie.

Après cette fouille intérieure et extérieure de maximum 20 minutes, la fiche 'recherche de personne disparue' est envoyée par mail '**cic.lux.ops@skynet.be**' ou par fax au **063.88.17.00**

Directement après l'envoi de cette fiche, le responsable de la maison de repos ou la personne désignée, appelle la Police via le **101** pour signaler la disparition et l'envoi de la fiche.

La Police locale envoie une équipe immédiatement sur place qui procède aux recherches.

Sur place, les policiers coordonneront les recherches avec le personnel de la maison de repos



Cette collaboration est essentielle pour avoir le maximum de chances de retrouver les personnes désorientées. La majorité des personnes est retrouvée saine et sauve mais malheureusement des décès sont constatés.

Soyons attentifs à nos aînés désorientés, soyons rigoureux dans la mise en place de la procédure à suivre, soyons coopératifs avec les services de Police pour ainsi optimiser les recherches et retrouver nos résidents désorientés.



Les chevaux bénéfiques pour les patients atteints d'Alzheimer ? Equimag 21/05/2015

Une étude de l'université de l'Ohio, aux Etats-Unis, met en évidence l'effet bénéfique du cheval sur les patients atteints de la maladie d'Alzheimer. Ayant déjà fait leurs preuves en hippothérapie, les chevaux ont l'occasion de faire un pas de plus vers le mieux-être de l'humain.

Durant cette étude, **huit adultes atteints d'Alzheimer** se sont proposés pour prendre soin des chevaux au lieu de participer aux activités classiques organisées dans les centres médicaux. Ils **ont pris en charge les chevaux** en les nourrissant, en les promenant et en les brossant une fois par semaine, durant un mois. Evidemment, les chevaux les plus calmes ont été sélectionnés à ces fins thérapeutiques.

Holly Dabelko-Schoney, qui a dirigé l'étude, constate l'**effet presque immédiat** sur les patients. Ces derniers étaient de meilleure humeur et les mauvais comportements se faisaient beaucoup plus rares que d'habitude.

MOINS D'ÉTRÉSS

Les interactions avec les chevaux **sont donc bénéfiques**. En particulier pour des personnes âgées qui souffrent parfois d'isolement, en plus du stress et de la douleur liée à leur âge. Le contact avec le cheval (et tous les animaux en règle générale) permet de **diminuer l'anxiété** et d'**apaiser les patients**.

L'étude de l'université de l'Ohio démontre que ce travail avec les chevaux a une conséquence très positive à la fois sur les personnes âgées, mais aussi sur le personnel responsable de leur encadrement. Les personnes ayant interagit avec les chevaux ont **moins d'hormones de stress** présentes dans leur corps et ont de **meilleurs comportements** que les personnes n'ayant pas interagit avec les chevaux. Les patients sont plus enclins au mouvement aussi, même ceux immobilisés dans une chaise roulante.

AVANTAGES THÉRAPÉUTIQUES

Malgré l'effet à court terme de l'échange avec les chevaux, les chercheurs ont encore mis en avant les avantages thérapeutiques du cheval. Ces résultats pourraient nettement améliorer la qualité de vie de nombreux patients atteints de la maladie.



Cellule APPUI :
070 / 24 44 45

Info.appui@plateformelux.be
www.plateforme-alzheimer.be

Numéro vert Seniors: 0800/16210

Avec le soutien de



Accueil
Soutien
Accompagnement

*à la personne atteinte de la
maladie de type Alzheimer et
à ses proches.*

APPUI Après 18 mois de fonctionnement,
c'est l'heure du premier bilan.

Depuis le 21 mars, la coordination de la Cellule Appui a changé. Claude Henneaux que nous remercions vivement, a cédé sa place à Anne-

Françoise Fiasse, « Référente démence » en maison de repos.

L'objectif d'Appui est de venir en soutien aux familles dont un membre souffre de la maladie d'Alzheimer (et apparentées), de les informer et de les orienter afin qu'elles prennent les meilleures dispositions pour leur proche.

Lors de nos rencontres à domicile ou de nos échanges téléphoniques avec les familles, nous voyons deux tendances se dessiner:

- d'une part, les personnes concernées sont en début de la maladie, les demandes sont alors dirigées vers les renseignements sur celle-ci, les questionnements sur les aides à mettre en place dans le futur proche, où les personnes seules peuvent-elles trouver de la compagnie, les stratégies pour que les « oublis » soient moins gênants dans la vie quotidienne...
- d'autre part, les aidants sont à bout de souffle, ils osent à peine demander de l'aide alors qu'ils sont épuisés. Dans ce cas les demandes s'orientent plus vers les formules de répit voire les maisons de repos. Nous constatons que certains aidants ne connaissent pas l'existence des aides à domicile, ne savent comment les contacter ou simplement n'en ressentaient pas le besoin jusque là (ou ne l'acceptaient pas). C'est là notre première mission, l'information sur les services existants!

Pour ce faire, à l'heure actuelle, nous sommes 11 personnes ressources, formées, ayant l'expertise des difficultés inhérentes à la maladie et une connaissance approfondies des services accessibles pour une région donnée.

Nous recherchons toujours des volontaires pour les régions de Marche en Famenne, Durbuy, La Roche et Bouillon pour renforcer notre équipe. Une formation est assurée par nos soins. Une connaissance de la maladie d'Alzheimer est un plus.

Ce service est gratuit. Contactez-nous.

070/24.44.45 - Info.appui@plateformelux.be



Projet

« tactile - textile »

Nous vous parlions, dans le précédent bulletin de liaison, de la mise en place d'un partenariat entre la Plateforme Alzheimer de la Province et le service d'intégration sociale La Source à Bouillon afin de réaliser une boîte à outils, un sac ou un objet confectionné de tissu, de matières destiné aux personnes désorientées ou atteintes de la maladie d'Alzheimer.

Cet objet a pour but de susciter le toucher, l'éveil, en sentant, en froissant, en défroissant, en découvrant ces tissus et ainsi stimuler ou apaiser la personne âgée désorientée.

Ainsi débute le projet « tactile – textile » qui consiste donc à réaliser un châle, une écharpe, une étoffe permettant ainsi d'envelopper, de 'cocooner', de ramener des souvenirs, des sensations de bien-être, de confort à la personne désorientée.

Dans ce projet, les résidents de la maison de repos Les Bastions à Bouillon seront invités à participer à des moments d'échanges sur les goûts, les souvenirs, les émotions, les sensations ressenties à travers différents coloris et textures de tissus. Ils seront ensuite amenés à confectionner ces étoffes.



Pour encourager les activités
de notre plateforme :
IBAN: BE 48 3631 0187 7827
BIC: BBRUBEBB

Déduction fiscale pour la Plateforme Alzheimer:

En tant qu'institution qui assiste les personnes âgées, notre ASBL "Plateforme Alzheimer de la Province de Luxembourg" a reçu cet agrément du Service Fédéral Finance le 13/04/2015.

"Vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 45 % du montant de votre don si celui-ci répond aux conditions suivantes :

- 1) le don doit être d'au moins 40 euros, par année civile et par organisation;
- 2) le don doit être fait auprès d'une organisation agréée
- 3) notre ASBL établira une attestation fiscale (« reçu ») à joindre à votre déclaration fiscale pour le don dont elle a bénéficié;
- 4) le don doit être fait en espèces. Notre association ne remplit pas les conditions pour obtenir la déduction fiscale concernant le don d'œuvres d'art. "

Coordinatrice: Katty CLARENNE



061/ 413 411
0490/ 11 28 22

Plateforme.alzheimer@province.luxembourg.be



Villa Servais

Avenue d'Houffalize, 41
(poste médical de garde)
6800 LIBRAMONT

Remerciements :



Nous tenons tout particulièrement à remercier la Province de Luxembourg pour son soutien qui assure ainsi notre pérennité.